



## DECLARATION DES ÉLU-ES CGT EDUC'ACTION A LA CAPA DE PASSAGE A LA HORS-CLASSE

Madame la Rectrice,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Réforme des lycées, du bac, des lycées pros, Réforme de la fonction publique et loi Blanquer dite de « l'Ecole de la confiance »... En quelques mois par touches successives l'Education Nationale subit une mutation inédite. La vision de l'Ecole qui se dessine est loin de celle portée par la CGT Educ'action.

La transformation de la voie professionnelle annoncée il y a un an et exécutée en un temps record se poursuit à marche forcée malgré les nombreuses oppositions. Le soi-disant accompagnement des établissements et les réunions d'équipes pédagogiques organisées ces dernières semaines ne dissipent pas les doutes et il ne suffit pas d'injonctions pour que les enseignants transforment les vade-mecum en séances pédagogiques pour la rentrée de septembre.

Mais les enseignants ne sont pas les seules victimes de ce démantèlement de la voie professionnelle, les élèves réduits au rang de simples exécutants verront en plus les possibilités d'accès aux études supérieures fondre comme neige au soleil.

Adoptée en 1<sup>ère</sup> lecture le 22 mai, La loi transformation de la Fonction Publique marque la fin du contrôle par les commissaires paritaires de l'avancement et de la mobilité des agents. Cette remise en cause du paritarisme est une transformation profonde du dialogue social, que la CGT ne peut accepter, nous revendiquons une véritable démocratie sociale à l'opposé de ce que veut mettre en place le gouvernement.

Concernant l'avancement à la hors-classe, le classement des personnels dans le tableau d'avancement dépend en partie des avis portés concernant la valeur professionnelle et nous pouvons témoigner de l'incompréhension des enseignants face à l'appréciation qui découle des rendez-vous carrière. De plus, le caractère définitif de l'avis de la Rectrice limite la vision d'une carrière

professionnelle à un rendez-vous carrière et donne une vision biaisée de la « valeur professionnelle » des agents. Nous demandons d'ailleurs si les dix collègues qui conservent l'appréciation « à consolider » à l'issue de cette campagne de promotion ont bénéficié d'un réexamen de leur situation ?

Depuis plusieurs années les élu·e·s CGT Educ'action agissent pour que soit respectée l'égalité professionnelle homme-femme. Nous accueillons favorablement les propositions de promotions du rectorat qui respectent l'égalité professionnelle. Cependant, cela ne comble pas le retard d'avancement dont ont été victimes les femmes au cours de leur carrière. Ainsi les 24 femmes proposées à un avancement à la hors-classe auront dû attendre, en moyenne, 9 mois de plus que les hommes pour bénéficier de cette promotion

La CGT Educ'action tient à réaffirmer ses revendications pour une véritable revalorisation salariale garantissant l'égalité professionnelle :

- **un déroulement de carrière de 35 ans maximum avec un seul grade ou classe par corps réparti sur 20 échelons**
- **suppression de la Hors-Classe, classe exceptionnelle et de tout grade à accès fonctionnel**
- **l'indexation de la valeur du point d'indice au minimum sur l'indice des prix à la consommation**
- **une augmentation immédiate de 400 euros soit l'équivalent de 90 points d'indice pour compenser en partie la perte du pouvoir d'achat subit par les personnels depuis de nombreuses années.**

Enfin, nous tenons à remercier l'ensemble des personnels du Rectorat pour le travail et la qualité des documents fournis ainsi que pour leur disponibilité avec les élus et les enseignants qui les sollicitent.

Les élu·es CAPA CGT Educ'action